

DIPLOMATIE GD

DIPLOMATIE

AFFAIRES STRATÉGIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES

OCTOBRE - NOVEMBRE 2023

LES GRANDS DOSSIERS N° 76

Énergies,
biodiversité,
déforestation,
migrations,
géoéconomie,
guerres et climat,
diplomatie verte,
risques sanitaires,
sécurité alimentaire...

Géopolitique
du

CHANGEMENT
CLIMATIQUE

Retrouvez-nous sur [Areion24.news](https://www.Areion24.news)

BEL : 12 € CDN : 17,99 \$ CH : 20,50 CHF : 12 € DOM : 11,50 € ESP : 11,30 € GR : 11,30 €
IT : 11,30 € LUX : 12 € MAR : 86 MAD, TOM : 1300 CFP, PORT. CONT : 11,30 €

L 17569 - 76 - F: 10,95 € - RD



SOMMAIRE



NOU
HOU
is
FiR

LES GRANDS DOSSIERS DE DIPLOMATIE N° 76

GÉOPOLITIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



GÉOPOLITIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Edito	3
ENVIRONNEMENT	6
ANALYSE Réchauffement climatique : une décennie critique et décisive	8
ANALYSE Biodiversité, contributions et protections : une équation à résoudre.....	14
FOCUS Océan, berceau de vie	18
ANALYSE Les sols sous les effets du changement climatique : perspectives géopolitiques, options d'atténuation et d'adaptation	20
FOCUS Les dynamiques de la déforestation mondiale	24
RISQUES CLIMATIQUES	28
ENTRETIEN Pouvoir, conflit et territoire : ce que le climat fait à la géopolitique	30
FOCUS Prospective climatique pour décideur éclairé	35
ANALYSE 2022, une année record pour les déplacements de population internes liés aux catastrophes	38
ANALYSE Le maintien de la sécurité environnementale : quel rôle pour les armées ?	43
FOCUS La crise de la biodiversité, un risque sécuritaire non conventionnel motivant le recours aux armées ?	47
CARTOGRAPHIE Les guerres, destructrices de l'environnement	48
ANALYSE Les risques géoéconomiques du changement climatique	49



NT CLIMATIQUE

HOTSPOTS	54	ANALYSE L'action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire : des avancées malgré les tensions Nord-Sud	84
ANALYSE Méditerranée, la bombe atomique climatique ..	56	FOCUS Les villes, des acteurs incontournables au sein des négociations pour le climat ?	88
ANALYSE L'Afrique de l'Ouest à l'épreuve du changement climatique	60	FOCUS Un traité pour la haute mer	89
FOCUS Le Tchad en première ligne	62	FOCUS Les petits États insulaires dans les négociations climatiques	90
CARTOGRAPHIE		ANALYSE Vers la construction d'une justice climatique transnationale	92
Un continent soumis à des événements extrêmes	63	Lectures	96
ANALYSE Moyen-Orient : le changement climatique comme amplificateur des tensions et des conflits	64		
FOCUS Syrie : le changement climatique, un fléau supplémentaire dans un pays détruit	66		
FOCUS L'Irak est un « signal d'alarme » adressé au monde entier	67		
FOCUS Le régime iranien est-il menacé par le changement climatique ?	68		
ANALYSE L'Asie du Sud face au changement climatique ..	69		
FOCUS La politique climatique chinoise : entre contraintes domestiques et engagements internationaux	72		
FOCUS La Sibérie, ou la dualité des changements climatiques	74		
FOCUS L'Amérique centrale à l'épreuve des phénomènes météorologiques extrêmes : vue depuis l'isthme panaméen	76		
DIPLOMATIE VERTE	78		
ANALYSE De la COP27 à la COP28 : les énergies fossiles enfin sur la sellette ?	80		





entretien

Avec **Pierre Blanc**, enseignant-chercheur à Bordeaux Sciences Agro et Sciences Po, rédacteur en chef de *Confluences Méditerranée* et auteur de *Géopolitique et climat* (Presses de Sciences Po, mai 2023).

Photo ci-dessus :

La première édition du Sommet africain pour le climat s'est tenue dans la capitale kenyane, à Nairobi, en septembre 2023 et s'est achevée avec l'adoption d'une déclaration commune. Défendus par William Ruto, le président kenyan, cette déclaration et le sommet positionnent le continent comme proactif dans les réponses à apporter face au changement climatique. W. Ruto déclarait par ailleurs : « L'Afrique a toujours été classée dans le camp des victimes et des problèmes. Nous ne voulons plus être cantonnés à ce rôle-là, nous voulons être à la table où nous cherchons tous des solutions. » (© Luis Tato/AFP)

Pouvoir, conflit et territoire : ce que le climat fait à la géopolitique

Les conséquences du changement climatique ont-elles entravé et pourront-elles entraver la puissance d'un État ? Au contraire, des pays en ont-ils bénéficié ou pourront-ils en bénéficier et quels sont les exemples contemporains ?

P. Blanc : La puissance est affaire d'aménités géographiques, depuis les ressources naturelles jusqu'aux ressources humaines, mais également de volonté politique. Dire cela revient à s'exonérer d'une approche déterministe de la puissance. Pour autant, le contexte géographique, à commencer par le climat, n'a pas été sans incidence sur la puissance. L'histoire l'a montré. Le climat a œuvré *pour* la puissance, mais aussi *contre* elle. En quelque sorte, ce sont les deux premiers temps du moteur à quatre temps de l'histoire de ce lien. L'analyse des climats anciens, croisée avec des travaux de l'archéologie et de l'histoire, fait ainsi apparaître des apogées ou des effondrements géopolitiques très clairement causés par des modifications du climat. Dans ces lointains moments où l'économie était essentiellement agraire, un accroissement des précipitations signifiait davantage de récoltes, de croissance démographique et d'entrées fiscales pour lever des troupes. La réciproque était bien sûr vraie.

Aujourd'hui, la question du lien entre puissance et climat se pose de nouveau, mais en d'autres termes. Les pays dont la puissance pourrait se flétrir sont moins des pays agricoles — dont les économies sont désormais diversifiées — que ceux qui ont su tirer profit de la ressource de leurs sous-sols pour abonder une éco-

nomie mondiale carbonée. Autrement dit, c'est indirectement que le changement climatique peut peser sur elles, en ruinant la source de leur prospérité. Même si ce sont seulement des puissances de second rang, voire moins, les pays exportateurs de pétrole du Golfe se trouvent dans cette catégorie. L'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis ne le savent que trop, eux qui veulent entraver la marche vers la décarbonation des économies tout en se lançant parallèlement dans des politiques de diversification économique.

Quant à des puissances qui pourraient bénéficier directement — je dis bien *directement* — du dérèglement climatique, force est d'admettre qu'elles sont très rares. La Russie paraît la plus évidente à ce titre. Le réchauffement climatique y est un vecteur d'avancée du front agricole, ce qui pourrait la consacrer comme la puissance agricole par excellence, la production de blé étant aussi un outil de projection géopolitique pour Moscou. L'actualité le prouve. De même, l'involition de la glace en Arctique conforte cet espace comme un grand couloir de commerce, que la Russie borde très majoritairement, tandis que le dégel pourrait lui faciliter l'accès au coffre-fort arctique et sibérien jusqu'alors difficilement accessible. La Russie paraît ainsi en passe de pouvoir retrouver sa réputation de *Heartland* décrite par Mackinder. Mais faut-il le rappeler, la puissance n'est pas qu'affaire de ressources. Elle n'est rien sans une direction politique. Or, que va-t-elle devenir dans ce vaste pays ?

Entre ces deux types de puissances, beaucoup d'incertitudes pèsent sur les autres. Entre autres questions qui se posent, que vont devenir les riches économies sous pression d'accidents climatiques de plus en plus fréquents ?

Que signifie le terme de « *soft power* climatique » ? Quels pays mettent d'ores et déjà une stratégie à l'œuvre ?

Les perturbations sont telles aujourd'hui qu'après le troisième temps, celui de la puissance *contre* le climat, qui a vu la puissance s'indexer sur l'économie carbonée, un temps nouveau est arrivé, celui de la puissance *pour* le climat. Difficile en effet d'envisager un État avoir quelque influence à long terme si c'est en continuant d'agir contre le climat. De plus en plus de pays faiblement pourvoyeurs de gaz à effet de serre se plaignent de subir les incidences du dérèglement climatique alors qu'il émane des nations développées. Pour contrer leur ressentiment, né d'un réel sentiment d'injustice, c'est un véritable changement de paradigme géopolitique qu'il convient donc d'opérer. L'Union européenne

“ De plus en plus de pays faiblement pourvoyeurs de gaz à effet de serre se plaignent de subir les incidences du dérèglement climatique alors qu'il émane des nations développées. Pour contrer leur ressentiment, né d'un réel sentiment d'injustice, c'est un véritable changement de paradigme géopolitique qu'il convient donc d'opérer. ”

l'a bien compris, elle qui se pense désormais en puissance climatique. Même si ses actions peuvent paraître trop pusillanimes, elle est bien en pointe dans la lutte contre le changement climatique. Avec son Pacte vert, c'est la neutralité carbone d'ici 2050 qui est bien visée en sachant que le chemin est escarpé pour y parvenir. C'est toute une transition énergétique qui en est le soubassement, renforcée par une politique de la sobriété. Cette puissance climatique, c'est aussi au travers de la défense des intérêts des victimes du changement climatique qu'elle le démontre. Lors de la dernière COP27, l'engagement de l'Union européenne a été déterminant dans les avancées en matière de compensations pour les pays fragilisés. Plus éloignées du *soft power*, on trouve aussi des mesures d'entraînement, comme la taxe carbone aux frontières, qui obligera les pays tiers à décarboner leurs exportations vers l'Europe s'ils veulent accéder au plus grand marché mondial.

Ce temps de la puissance pour le climat n'a pas échappé aux États-Unis qui, avec Joe Biden, prennent le train de cette tendance. En atteste le grand plan de près de 400 milliards destiné à soutenir le passage vers la neutralité carbone. Il en est de même du Brésil de Lula, qui veut arrêter la déforestation ama-

zonienne après le mandat de Bolsonaro complice de son grignotage accéléré. Quant à la Chine, son engagement interroge. Elle peut certes se targuer de produire la plus grande quantité de panneaux solaires, mais ce développement s'opère en partie au prix de conditions de travail désastreuses dans les mines et les entreprises d'assemblage du Xinjiang. Et que dire des nouvelles routes de la soie que la Chine parsème de centrales à charbon ?

La puissance, c'est-à-dire le pouvoir dans sa projection externe, est interrogée par le changement de climat. Mais vous montrez aussi que la question du pouvoir en interne, autrement dit le régime politique, est posée à nouveaux frais avec ce sujet.

Cette question du régime est posée au prisme de son efficacité à lutter contre le changement climatique. Les démocraties seraient ainsi particulièrement entravées dans ce combat eu égard à leur « myopie » politique (1). La fréquence des élections serait un empêchement à voir loin et donc à orienter des politiques publiques de longue portée. De fait, des manifestations récentes ont montré la difficulté que les démocraties avaient à mettre en œuvre des politiques climatiques coercitives. En France, les Gilets jaunes s'opposant à la taxe carbone, aux Pays-



Bas, les agriculteurs dénonçant la volonté du gouvernement de réduire les élevages, montrent qu'il est difficile de mettre en œuvre ces politiques destinées à réduire les gaz à effets de serre. En réalité, ces manifestations étaient moins une opposition à la lutte contre le changement climatique que l'expression d'un sentiment d'injustice né de mesures jugées inéquitables. Si ces manifestations peuvent entraver les politiques climatiques, les manifestations pour le climat, de plus en plus nombreuses et souvent de plus en plus radicalisées, sont aussi l'apanage quasi strict des démocraties. Les États démocratiques ont donc aussi des comptes à rendre face à des expressions de plus en plus massives d'éco-anxiété. Et comment oublier les pressions exercées sur les gouvernements de ces démocraties par des juridictions nationales et/ou transnationales au motif qu'ils sont trop prudents dans les politiques à instaurer ? À cela s'ajoute la

Photo ci-dessus :

À l'horizon 2034, le fer, l'acier, le ciment, l'engrais, l'hydrogène et autres matières premières arrivant sur le sol européen seront soumis à la taxe carbone. Présenté par l'Union européenne comme l'un des outils majeurs de contrôle et de lutte contre le réchauffement climatique, dès 2026, le dispositif sera progressivement mis en place aux frontières. (© Shutterstock)

Risques climatiques

liberté académique et médiatique, gage de prévention contre le climato-scepticisme qui fleurit aussi, il est vrai, dans ces mêmes espaces démocratiques, du fait notamment du populisme numérique.

Au final, lorsqu'on regarde les performances réelles des démocraties dans la lutte contre le changement climatique, elles apparaissent les plus déterminées. En particulier, celles d'Europe occidentale dont l'engagement, certes encore trop timide, s'accélère. D'autres démocraties comme l'Australie, les États-Unis et le Canada, sont plus en retard dans la mise en œuvre de leur politique climatique. On ne peut s'empêcher de relier cela au fait que ces pays produisent eux-mêmes des énergies fossiles

entreprise climato-sceptique. Jair Bolsonaro n'a-t-il pas été un autre parangon illustre de ce « carbo-populisme »?

Quant à l'autoritarisme supposé efficace, de la Chine à la Russie en passant par l'Arabie saoudite, tous grands émetteurs de gaz à effet de serre, rien ne semble leur donner de prime en matière de lutte contre le changement climatique, tant s'en faut. Le contrôle des vecteurs des vérités de faits, qu'ils soient scientifiques ou médiatiques, la grande collusion entre pouvoirs et milieux d'affaires — en particulier dans le secteur des énergies fossiles — et la limitation des mobilisations de rue ne sont pas les meilleurs garants d'un basculement vers l'audace climatique. Et, dans ces pays sans séparation des pouvoirs, peut-on imaginer une institution nationale porter plainte contre ces États pour manquement à l'action climatique ? Pour autant, c'est bien l'ensemble des pays, quel que soit leur régime, qui doivent être embarqués dans cette lutte.

“ La chronique des catastrophes nous montre que toute la planète est appelée à affronter les effets du changement climatique. Même l'Europe de l'Ouest, longtemps privilégiée par le climat, se présente comme une des zones où le réchauffement est le plus rapide, avec toutes les conséquences qui se dessinent. ”



Photo ci-dessus :

À l'issue du conseil des ministres en juin 2023, le mouvement des Soulèvements de la terre, collectif écologiste qui s'engage dans des luttes locales, a été dissous par le gouvernement français pour « recours à la violence ». Bien que suspendue par le Conseil d'État, cette décision intervenait après des heurts à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) en mars 2023, entre manifestants protestant contre un projet de « mégabassine » et forces de l'ordre. Le projet de construction avait pour finalité d'irriguer des exploitations céréalières et est dénoncé pour entretenir un modèle basé sur l'agriculture intensive et non durable. (© Pascal Lachenaud/AFP)

et que ces secteurs pèsent économiquement très lourd dans leurs économies. Remarquons aussi que les deux premiers ont été gouvernés durant quelques années par des gouvernements populistes doublés de climato-scepticisme. Notons aussi que le Canada fédéral voit son principal État producteur d'énergies fossiles — l'Alberta, dirigé par une populiste et climato-sceptique —, s'opposer aux plans climatiques du Premier ministre Justin Trudeau.

Vous faites une défense des démocraties mais qu'en est-il des régimes autoritaires ?

Effectivement, les démocraties me semblent mieux disposées, mais elles le sont d'autant plus si elles innovent en renforçant leur caractère délibératif, non pas pour nier le parlementarisme mais pour le compléter. Les conventions citoyennes, par leur audace sérieuse, peuvent infuser des réponses tout en contribuant à la guérison de la fatigue démocratique. Quant aux autres régimes, je viens de faire une allusion au national-populisme. S'il est un style politique plus qu'un régime, il finit par prendre à revers des démocraties fatiguées pour les amener vers les rives de l'autoritarisme. Or sur le climat, il semble déjà mal placé pour apporter des solutions. Leur mépris de certains médias et du monde scientifique, leur tendance à la collusion économique et au détricotage de tous les contre-pouvoirs, tout cela facilite son

Une géographie des impacts se dessine avec des sensibilités aux changements climatiques diverses d'une région à l'autre. Le changement climatique renforce-t-il les inégalités existantes sur la scène internationale ou dessine-t-il une nouvelle configuration géopolitique, de nouveaux rapports de force ?

La chronique des catastrophes nous montre que toute la planète est appelée à affronter les effets du changement climatique. Même l'Europe de l'Ouest, longtemps privilégiée par le climat, se présente comme une des zones où le réchauffement est le plus rapide, avec toutes les conséquences qui se dessinent. Mais ce sont les régions intertropicales et subtropicales déjà moins favorisées qui sont globalement les plus exposées. Ne serait-ce que parce que la dégradation du climat vient aggraver des conditions déjà très contraignantes en matière de température, de vent et/ou de précipitations. S'ajoutent à cela des paramètres plus spécifiques, comme la présence de grands deltas ou de nombreux archipels à peine émergés qui vont être davantage offerts à la montée des eaux. Qui plus est, dans ces régions, les États sont souvent des plus fragiles sur le plan politique. Les inégalités entre les pays les plus tempérés et ceux qui le sont moins sont donc peut-être conduites à se renforcer. Une dynamique du ressentiment pourrait se déployer, d'autant plus que le train de vie des premiers est souvent à l'origine des dégrada-



Pour aller plus loin



• Pierre Blanc, *Géopolitique et climat*, Presses de Sciences Po, mai 2023, 246 p.



• *Diplomatie* n° 120, dossier « Géopolitique de l'eau », mars 2023.

Photo ci-dessous :

Des femmes font la queue pour recevoir des fournitures de secours à Estaquinha, au Mozambique, le 26 mars 2019. Quelques mois après une intense sécheresse en Afrique australe, le cyclone Idai s'abattait en 2019 sur les terres arides du Mozambique et du Zimbabwe. Les rafales et les inondations avaient forcé plus de 160 000 personnes à quitter leur foyer. Un an plus tard, selon les Nations Unies, 8,7 millions de personnes manquent toujours d'eau et de nourriture. Les populations ont également subi une épidémie de choléra, conséquence d'un réseau de distribution d'eau fortement endommagé. (© Yasuyoshi Chiba/AFP)

tions climatiques des seconds. C'est tout l'enjeu du financement des compensations, pour lequel les pays développés tardent à s'engager. Mais ceci ne doit pas passer sous silence la responsabilité des classes dirigeantes des pays les plus exposés qui, par leur comportement souvent prédateur, décuplent la vulnérabilité des plus pauvres dans leurs sociétés. Au passage, relevons que cette problématique sociale concerne aussi les pays les plus riches où, là encore, les plus pauvres pourraient être les plus affectés par le changement climatique, surtout si la tendance moins redistributive des politiques se confortait.

Quant à la dimension plus géopolitique de la reconfiguration dont vous parlez, il apparaît que ce nouveau paradigme climatique pourrait l'accélérer dans un sens encore flou. On l'a vu, un pays comme la Russie pourrait y gagner directement du fait de son agriculture ou indirectement du fait de sa richesse en matériaux de la transition énergétique. Si l'économie carbonée a consacré des puissances de second rang comme les pays du Golfe, l'économie bas carbone pourrait mettre en valeur des pays riches de leurs capacités dans ces matériaux, de la Chine

“ *Devant toutes les insécurités liées à un mauvais état de la nature, c'est en dernière instance la nature de l'État qui décuple ou au contraire atténue leur portée.* ”

au triangle du lithium en Amérique du Sud. Mais bien sûr, ceci à la condition que leurs États soient à la hauteur pour éviter la « malédiction des ressources » que connaît par exemple la République démocratique du Congo. On l'a vu également, le *soft power* climatique peut conforter des puissances comme l'Europe, pourtant pauvre de ces matériaux. Plusieurs variables président donc à cette reconfiguration, à commencer par les ressources, mais aussi — et surtout — la volonté politique.

Dans votre ouvrage *Géopolitique et climat* (Presses de Sciences Po, 2023), vous démontrez que les différentes formes de sécurité entretiennent un haut degré d'interdépendance. Dans quelle mesure une mise en péril de la sécurité de l'environnement (dégradation de l'environnement, épuisement des ressources, catastrophes naturelles, pollution) impacte-t-elle directement notre sécurité économique, alimentaire, sanitaire et politique ?

Tout est lié en effet. Rappelons-le, le concept de sécurité humaine, qui intègre tous les risques pesant sur les vies, a été construit à la fin de la guerre froide, dans un moment où le mourir militaire semblait devoir être supplanté par le mourir civil. Même si l'on parlait peu du changement climatique à cette époque, il affecte toutes les composantes de la sécurité humaine, à commencer par la sécurité environnementale, notamment les manques ou au contraire les excès d'eau. Il en est de même pour la sécurité alimentaire, que peuvent obérer les chocs climatiques. Ce peut être une insécurité globale du fait de la concentration des greniers dans le monde. Des chocs climatiques concomitants dans un ou deux greniers essentiels

peuvent provoquer cela. Ce peut être une crise plus locale. En ce cas un défaut de récolte pèse directement sur la sécurité alimentaire des paysans d'un pays, qui dépend de leurs récoltes lorsqu'ils sont en agriculture de subsistance, ou de leurs revenus lorsqu'ils ont une activité rétribuée par le marché.

Rien ne sert de citer toutes les composantes de la sécurité humaine. Retenons juste qu'elles sont liées entre elles par des « effets d'entraînement ». Par exemple, les insécurités environnementales comme les inondations menacent la sécurité économique et provoquent toutes sortes de maladies hydriques qui obèrent de la sorte la sécurité sanitaire. Ainsi, en 2019, les intempéries massives au Mozambique et au Zimbabwe, provoquées par le cyclone Idai, ont affecté le réseau de distribution et provoqué une épidémie de choléra qui a touché bien au-delà des 161 000 déplacés internes. De même l'insécurité alimentaire affecte la sécurité sanitaire qui inclut la malnutrition. De son côté, l'insécurité économique liée à des chocs climatiques peut fragiliser des États, avec le risque de les voir s'adonner à une dérive autoritaire qui menace la sécurité politique, elle-même menacée par le risque de multiplication d'acteurs non-étatiques violents en pareille situation. Devant toutes ces insécurités liées à un mauvais état de la nature, c'est en dernière instance la nature de l'État qui décuple ou au contraire atténue leur portée.

Conflits distributionnels, conflits environnementaux ou guerres climatiques, quelle réalité ces termes englobent-ils ? Peut-on affirmer que le changement climatique augmente les risques de conflits ?

Les effets du changement climatique se posent bien sûr en termes de conflictualité. Il y a bien une montée en puissance de conflits qui renvoient à la distribution des responsabilités dans la crise climatique. La responsabilité des États gros émetteurs de gaz à effet de serre dans le changement climatique fait naître des revendications dans les pays qui les subissent. Ceci s'illustre au



Risques climatiques



Photo ci-dessous : Dans les marais du Sud de l'Irak, à Al-Chibayish, en novembre 2021. Entre deux hydro-hégémonies — la Turquie d'une part et l'Iran d'autre part —, l'Irak, bien que traversé par deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate, demeure vulnérable au stress hydrique. Aujourd'hui, sous le poids du réchauffement climatique mais aussi des barrages situés en amont du pays, les débits des deux fleuves sur le territoire irakien sont réduits. (© Shutterstock)

travers des plaintes portées par des pays qui s'estiment victimes ou des revendications à être dédommagés. On peut aussi remarquer, le plus souvent en démocratie, l'intensification de recours déposés par des collectifs contre des entreprises pétrolières, ou encore les reproches réciproques entre pays émetteurs qui portent sur leurs efforts de réduction. Quant à parler de guerres environnementales voire climatiques, comme on a qualifié les conflits de Syrie et du Darfour, l'analyse de leurs chroniques ne fait rien apparaître de vraiment patent. Par-delà une certaine concomitance entre les sécheresses et la survenue du conflit dans ces deux pays, il y a tellement d'autres facteurs, démographiques et politiques, que la causalité climatique s'édulcore. De même, si des méta-analyses statistiques entre conflits et variables climatiques font apparaître des corrélations, le lien causal qui les relie demeure à tout le moins incertain. Pourtant d'aucuns n'hésitent pas à pointer des mécanismes supposément évidents, parfois pour des raisons idéologiques, parfois par paresse ou précipitation intellectuelles. Il en est ainsi des migrations, qui sont loin d'être vérifiées

comme un facteur puissant des supposées guerres climatiques. Cette distance prise avec ce concept de guerre climatique ne signifie aucunement qu'il faille relativiser la portée tragique du changement climatique tant s'en faut, car on a vu qu'il entrave de façon certaine toutes les sécurités humaines.

Qu'en est-il des ressources en eau ? Si des tensions hydriques existent, est-il possible d'envisager d'ici quelques décennies l'apparition de guerres de l'eau ?

Les guerres de l'eau entre pays — expression qui a fait florès à la fin du XX^e siècle, surtout dans le contexte aride du Moyen-Orient — ne se sont jamais réellement produites. Ceci prouve qu'il faut toujours rester prudent avec des expressions qui égarent et n'aident pas à penser. En revanche, il y a bien des violences hydrauliques en ce sens que les rapports de force au sein d'un bassin partagé peuvent dicter des accès inégaux à l'eau et créer des hydro-hégémonies comme Israël, la Turquie voire la Chine en Asie. À une échelle locale, les conflits d'usage sont aussi récurrents dans des contextes de

rareté liée au climat et/ou au mésusage de l'eau. Et ces conflits peuvent alors donner lieu à des violences physiques. C'est à cette échelle que la guerre peut le plus s'appliquer pour l'heure, mais il faut rester prudent sur l'usage de ce terme. Avec le changement climatique, certaines zones vont devoir résoudre plus difficilement leur équation hydrique. Les conflits sur la ressource, aussi bien à l'échelle locale qu'à celle d'un bassin internatio-

“ Avec le changement climatique, certaines zones vont devoir résoudre plus difficilement leur équation hydrique. Les conflits sur la ressource, aussi bien à l'échelle locale qu'à celle d'un bassin international, sont donc susceptibles de monter en intensité. ”



nal, sont donc susceptibles de monter en intensité. Mais encore une fois, d'autres paramètres sont tout autant responsables de cette aggravation, à commencer par le mésusage de l'eau, dont une bonne part vient de choix politiques hasardeux et d'un ethos prédateur. L'Iran est le paragon de régime politique au cœur duquel se trouve une mafia de l'eau qui porte des projets en dehors de toute rationalité environnementale, et cela au détriment de certains Iraniens et du voisin irakien. Nature de l'État et état de la nature ont parties liées, c'est particulièrement vrai sur la question de l'eau.

**Propos recueillis par
Alicia Piveteau
le 11 septembre 2023**

Note

(1) Voir la tribune de Pierre Rosanvallon dans *Le Monde* du 7 décembre 2009 (<https://rb.gy/5bs42>).